

le règne animal, c'est la lutte incessante et brutale pour la vie. Mais, outre que l'intervention de l'homme a apporté certaines limites à cette guerre, a détruit certaines espèces et en a protégé d'autres, la Providence elle-même, réglant l'instinct animal, a voulu que les espèces ne se détruisent pas, en règle générale, elles-mêmes. Il y a lutte brutale entre les espèces. Dans l'espèce, il en va autrement. L'instinct y a pourvu.

Mais l'instinct dans l'homme est subordonné à la liberté, dont l'exercice est la grande force motrice de l'humanité. Et c'est ici que la discussion de M. Bayart avec l'évolutionniste Anthony devient intéressante au plus haut point. Si la Loi de l'évolution s'applique à l'homme qui n'est pas limité par la nécessité aveugle de l'instinct, mais qui jouit de la liberté, nous voilà en pleine théorie allemande; c'est l'application à l'humanité de la règle posée par la philosophie évolutionniste, qui devient maîtresse absolue de la vie: " Lutte, sélection, triomphe nécessaire du plus fort. " Et cela est abominable. Il est vrai que, pour échapper à cette détestable conclusion, M. Anthony fait une distinction entre la concurrence vitale et la guerre, s'efforçant de s'arrêter à la première. Mais, par son propre exemple, M. Bayart lui montre que la bataille n'est qu'une modalité de la concurrence vitale. Impitoyable logique qui accule les évolutionnistes positivistes, qui s'en réfèrent à la pure évolution pour l'explication du monde, à admettre l'affreuse doctrine allemande du plus fort, en vertu de laquelle ce peuple et son kaiser veulent asservir le monde. Lamennais avait raison lorsqu'il disait: " Impuissante à établir d'autre constitution que la force, d'autre droit des gens que la force, la philosophie n'établit pas non plus d'autre législation que la force. "

Elle est très grave, on le voit, la question que discute M. Pierre Bayart. Non, le monde ne doit pas être la proie du plus fort. Le tyran, quelque fort qu'il soit, doit rencontrer devant lui la